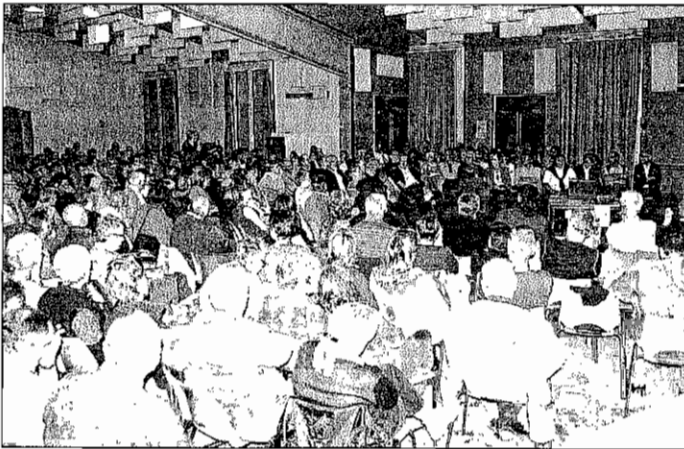


Actualités

4e FORUM SANTÉ

ENTRE DÉCEPTION, COLÈRE ET CONVICTION



À l'heure où la séquestration des patrons est à la mode en France, les experts nommés par l'ARH pour accompagner le projet de santé du territoire ont sans doute eu peur de ne pas dormir chez eux : ils ne sont pas venus présenter à la population leur rapport intitulé "Faire évoluer le système de santé dans la vallée de la Drôme", comme cela avait été envisagé et annoncé dans nos colonnes la semaine dernière. C'est ce rapport qu'ils avaient remis en début de semaine au directeur de l'ARH et présenté au comité de pilotage du projet de santé du territoire diois le 5 mai, et qui depuis suscitait la colère chez nombre d'élus et de Diois.

C'est donc Alain Cantarutti de l'Espace Social et Culturel du Diois qui a présenté les conclusions des experts, usant au préalable d'un certain nombre de précautions oratoires pour indiquer que la synthèse présentée reprenait in extenso les écrits des experts, sans commentaire aucun. "Les phrases qui vous sont présentées sont extraites du rapport" avertira-t-il. "Ce n'est pas moi qui les ai écrites, ni les pense".

Usant d'ironie devant l'absence des experts, Alain Matheron avait prévenu : "ces propositions n'ont rien de subtil, rien de complexe. Elles sont au contraire très simples, très compréhensibles et d'une grande banalité".

Comme ce fut le cas avec les élus et membres diois participant au comité de pilotage deux jours plus tôt, les propositions des experts ont été accueillies très froidement par l'ensemble des personnes présentes dans la salle (entre 400 et 500 Diois).

Les participants diois du comité de pilotage ont réitéré leurs positions. Le maire de Die Georges Berginiat indiquait lui aussi «ce n'est pas le rapport que l'on attendait».

Alain Matheron s'est dit choqué, déçu, floué et frustré. "Aucun avis du comité de pilotage n'a été repris par les experts. Ce rapport, c'est une coquille vide. Il n'y a simplement plus rien sur Die, si ce n'est la disparition annoncée de l'hôpital". Il donnait lecture de la délibération prise par les 52 communes du Diois qui la veille, lors d'un conseil communautaire, avaient pris connaissance des propositions des experts (voir JDD du 8/05/09).

Au nom du collectif, Jean-Pierre Rambaud ne se disait pas déçu, puisque "dès le départ nous n'avions aucune illusion sur la volonté des experts d'écouter et de tenir compte du travail du comité de pilotage. Nous sommes restés, car nous ne voulions pas jouer la politique de la chaise vide. Ils se sont moqués du travail fait par les groupes de travail thématique. C'est un véritable gâchis !"

Dans la salle, la colère était palpable, face à des propositions jugées inacceptables, irrespectueuses. Plusieurs intervenants se sont dit choqués, portant leurs critiques tant sur la forme que sur le fond, dénonçant au passa-

ge la méthode des experts, une certaine manipulation et beaucoup de temps perdu dans une dynamique instaurée depuis 6 mois et considérée par un grand nombre comme une volonté de concertation et d'écoute de la part des Tutelles. Au final aucune des propositions faites par les Diois n'a été ni étudiée, ni retenue.

De nombreux témoignages, souvent poignants, faisant état de la qualité des soins à l'hôpital de Die et de la compétence des équipes soignantes, ont émaillé la soirée. "L'hôpital de Die m'a sauvé la vie. Si j'avais dû aller aux urgences de l'hôpital de Crest, je ne serais pas là aujourd'hui pour en parler" dira ainsi Jean-Pierre Simion. "En 2006 l'hôpital de Die a sauvé ma femme d'une septicémie. Elle avait été opérée dans un grand CHU" dira Michel Jonathan qui s'interroge sur le fait que les experts n'ont pas évoqué "la perte de chance". "Si ces propositions sont retenues, indique une habitante de Valdrôme, ce sera catastrophique pour nous qui habitons déjà à plus d'une demi-heure de Die".

D'autres intervenants s'interrogeront sur l'attitude des experts face au comité de pilotage et sur le respect de la démarche initiée depuis 6 mois.

Reprenant un propos du maire de Die qui avait souligné la qualité des échanges et la dynamique au sein du comité de pilotage et des groupes de travail, Pierre-Louis Gauthier s'interrogera "à quoi cela a servi, au final ? En face, ils n'en ont tenu aucun compte. Que reste-t-il aux citoyens pour s'exprimer, si la démocratie n'est pas respectée ? C'est quoi la démocratie, si pour se faire entendre il faut séquestrer les patrons, brûler des voitures ? Ils sont en train d'ouvrir un chemin de violence, dans ce pays". D'autres propos iront plus loin, évoquant un "dénî de démocratie".

Pour autant, à en juger par les conclusions des uns et des autres loin de démoraliser, d'entamer le moral ou de désunir les troupes, l'ensemble des intervenants et notamment les membres diois du comité de pilotage se disaient plus que jamais mobilisés, rassemblés et unis pour défendre l'hôpital de Die et ses services actifs.

Même le conseiller général et maire de Sallans François Pégon était venu se joindre aux élus de l'amont de la vallée, pour rappeler qu'il soutenait l'hôpital et ses services à Die. "Je ne suis pas dupe. Les scénarios proposés n'ont qu'un seul objectif, la division. Je continuerai à vos côtés à me battre pour la défense de l'hôpital de Die. Il n'y a qu'un scénario valable, celui qui consiste à continuer à nous mobiliser ensemble".

"En septembre nous étions 2000 dans la rue ; s'il faut que nous soyons plus nombreux encore, nous le serons, pour défendre avec force l'ensemble de la santé dans le Diois" dira en conclusion Alain Matheron.

SLC

PROJET DE SANTÉ DU DIOIS

La suite ?

Les membres diois du comité de pilotage devraient être reçus par le directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH), M. Bonnet ce lundi 18 mai.

Fort du vœu adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 29 avril dernier, de l'inventaire des besoins de santé fait par les groupes thématiques, le maire de Die, Georges Berginiat a indiqué qu'il défendrait "le besoin de maternité sur Die, le service d'urgence et de chirurgie d'urgence 24h/24 et 7/7], un service d'imagerie médicale avec un scanner, une antenne de SMUR. «Je proposerai aussi que soient renforcés le service de médecine et de Soins de Suite et Rééducation, les consultations des spécialistes. Nous n'avons pas mis assez en avant la variation saisonnière pour renforcer le service public» dira le maire qui a l'intention de plaider cet argument. Le maire indique qu'il n'est pas hostile, a priori, à une direction unique des hôpitaux de Die et de Crest pour donner plus de poids à un établissement qui pourrait renforcer les partenariats avec le Centre Hospitalier de Valence. «Nous devons travailler ensemble, sur chacun de nos deux sites».

Jean-Pierre Rambaud rappelle la notion de responsabilité, si un accident grave intervient en cas de fermeture des urgences et de la chirurgie d'urgence à Die : "Ce n'est pas aux élus d'en prendre la responsabilité".

Alain Matheron déclare avoir bien retenu la leçon des experts qui ont pioché uniquement ce qu'ils voulaient dans les propositions des groupes thématiques de travail : "ils ont fait leur marché et pris ce qui les intéressait. Je vais faire pareil. Pour la maternité à Die, c'est oui. Pour les urgences à Die, c'est oui. Pour une maison de la santé et des solidarités à Die, c'est encore oui et même avec deux autres petites à Châtillon, Luc-en-Diois". Voilà ce que nous allons dire à M. Bonnet.

C'est en juillet que le directeur de l'ARH devrait rendre son avis, notamment sur la poursuite d'activité de la maternité de Die qui a reçu une autorisation de fonctionner jusqu'au 22 juillet.

On devrait savoir la semaine prochaine à l'issue de la visite de l'ARH, quelle orientation le directeur de l'ARH compte donner à l'hôpital de Die. À moins qu'il n'attende pour se prononcer, que la loi Hôpital Patient, Santé, Territoire soit adoptée ! À suivre.

SLC

LOI HÔPITAL SANTÉ

LES SÉNATEURS DE LA DRÔME DÉPOSENT UN AMENDEMENT COMMUN

À l'occasion du débat au Sénat de la loi Hôpital Patient Santé Territoire, les sénateurs PIRAS, BESSON et GUILLAUME ont déposé un amendement à l'article 12 (1) qui vise à compléter le deuxième alinéa du texte proposé par le grand I de cet article pour l'article L. 6132-1 du Code de la santé publique, par une phrase ainsi rédigée : "Elle prend également en compte les besoins de la population. Ainsi, le projet médical commun défini ne doit pas mettre en danger la population en raison d'un éloignement des établissements publics de santé".

Les fermetures de services et des établissements qui se succèdent sur tout le territoire conduisent à éloigner la population des secteurs ruraux en distance, et donc en temps, de l'accès aux soins.

Cette situation devient fort préoccupante. La vie des patients est désormais en jeu lorsque les services fermés gèrent des soins présentant un caractère d'urgence.

Pour expliquer cet amendement, les sénateurs ont illustré cette problématique par l'exemple de l'Hôpital de Die ou de Saint-Agrève en Ardèche, et de Valréas :

«Le projet de restructuration qui le concerne prévoit la fermeture de la maternité et de la chirurgie ambulatoire d'urgence. Il en découle que 91 % de la population de ce territoire peuplé de 14 000 habitants se trouvent à 45 minutes du plus proche établissement de soins, et plus de 62 % à plus d'une heure de trajet, et ceci, hors intempérie, sachant que ce secteur est en zone montagne. Ainsi, certaines femmes vont se retrouver à plus de deux heures de leur lieu d'accouchement. Dans le même sens, trois semaines après la fermeture de la maternité de Saint-Agrève, en Ardèche, une femme a mis trois heures pour atteindre l'établissement le plus proche, une plainte pour mise en danger de la vie d'autrui ayant été déposée. La restructuration projetée de l'Hôpital de Valréas ferait courir les mêmes risques à la population. Les cas se multiplient et de nombreux autres exemples pourraient être cités justifiant pleinement le dépôt de cet amendement».

Sa finalité est claire : qu'il ne soit pas créé des territoires «à risque médical».

RÉUNION PUBLIQUE

ELUS, CITOYENS RÉSIDONS ENSEMBLE, DÉFENDONS NOTRE DROIT D'ACCÈS À LA SANTÉ, SAUVONS NOTRE HÔPITAL

À la vue du rendu du rapport des experts lors du forum du 7 mai, les Diois(es) se doivent d'en dénoncer l'escroquerie. Ce rapport est clair : les experts, mandatés par la Ministre via l'ARH, proposent 3 solutions qui toutes trois concourent à vider le Centre Hospitalier de DIE de ses services actifs et à le priver de sa principale mission qui est d'assurer, en temps opportun, les interventions inhérentes aux services de la chirurgie des urgences et des naissances, dans les conditions optimales de sécurité liées au temps d'intervention.

Ces experts ont, seuls, conclu à des solutions opposées tant à l'avis des citoyens, qui se sont mobilisés et investis dans les groupes de travail du Comité de pilotage, qu'à celui exprimé par la population (près de 1000 personnes dans la manifestation du 1er mai et plus de 10.000 signatures dénonçant les dérives de la loi Bachelot à l'appel du Collectif de Défense de l'Hôpital (N.A.L.R.). Ces "experts en manipulation" se sont également assis sur l'avis général de nos élus pour que notre territoire ne soit pas spolié du maillon indispensable que constitue l'Hôpital.

La 3e hypothèse, qui semble avoir les faveurs de l'ARH, n'est qu'une vieille lune qui ressort des cartons, une "fausse bonne solution" maintes fois dénoncée par le Collectif, par les élus et par les professionnels. Qui peut oser croire qu'un hôpital

entre Die et Crest résoudra le problème inhérent du temps imparti par l'urgence des interventions ?

Bien sûr, nous devons continuer à transmettre à la "Ministère" les courriers qui la mettent devant ses propres contradictions et face à ses responsabilités civiles et pénales. Bien sûr, nous continuerons à préparer la riposte juridique adaptée à chacune des dispositions néfastes au Diois. Bien sûr, nous ne manquerons pas de donner une suite judiciaire à la mise en danger des Diois(es) en raison du "risque de perte de chance", au titre de la responsabilité introduite dans le droit médical, inhérente à l'aggravation due à l'éloignement envisagé sur Crest, voire au-delà, de la chirurgie du service des urgences et de la maternité de l'hôpital de Die. De même nous donnerons une suite judiciaire, avec le concours des collectivités, pour tout recul constaté du droit républicain à l'accès aux soins qui entacherait la "perte de chance" de la sécurité aux soins. Mais ces mises en garde et éventuels recours pénaux ou civils se doivent d'aller de pair avec la nécessaire mobilisation de toute la population, ils ne peuvent en aucun cas la remplacer.

Les membres Diois du Comité de Pilotage accompagnant une délégation d'élus seront reçus le 18 mai à Lyon par le directeur régional de l'hospitalisation pour entendre son avis et la suite qu'il pense donner à ce rapport inique. Mais n'ayons aucune illusion, aussi préparons-nous, sans délai, à une riposte appropriée et d'envergure dans les prochaines

semaines ; à nous d'imaginer d'autres actions médiatiques fortes. Le Collectif de défense de l'Hôpital de Die vous appelle tous, agriculteurs, artisans, chômeurs, travailleurs précaires, commerçants, salariés du public ou du privé, jeunes lycéens ou retraités, mamans ou futurs parents et grands-parents, élus et responsables associatifs, professionnels de santé du public ou libéraux, résidents à l'année ou occasionnels, à mobiliser autour de vous, à relayer l'information sur les actions, à ne pas vous laisser abuser par les chantages, les "fausses bonnes solutions" (!) de ceux qui n'ont qu'un seul objectif qui est de faire reculer le service public de santé, comme le prévoit le projet de loi Bachelot aujourd'hui rejeté par les hospitaliers alors que la Ministre voudrait nous l'imposer par anticipation.

Battons-nous pour maintenir à DIE la maternité et la chirurgie du service des urgences 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 dans le cadre de dispositifs pérennes, conditions indispensables d'un Centre Hospitalier Renforcé et de qualité.

Ayons présent à l'esprit que l'échéance couperet du Ministère est fixée pour le 22 juillet 2009.

Prochains rendez-vous : réunion publique le **mardi 19 mai** à 18 h salle ancien cinéma.

Mais aussi sur le marché samedi de 10 à 12 heures Tous ensemble, nous gagnerons un Diois vivant.

Le Collectif de Défense de l'Hôpital
www.collectifhopitaldie.org